

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie les trois volumes qui rassemblent les *opuscula*, c'est-à-dire, à l'exclusion des livres, tous les articles publiés par Françoise-Hélène Massa Pairault entre 1969 et 2020 (Pise, éditions ETS, 2020). Sous un titre latin tiré de Cicéron, *Imagines agentes* („par l'action des images“)¹, ils ne comptent pas moins de 116 études, réparties sur plus de 2900 pages, et donnent une haute idée de l'activité scientifique de cette savante, spécialiste internationalement reconnue de l'Etrurie depuis l'époque archaïque jusqu'à la conquête romaine, ainsi que de l'art et de la pensée hellénistiques d'Orient et d'Occident. Beaucoup de ces articles marquent d'importantes étapes de la recherche, tant par l'érudition qui s'y trouve déployée que par la nouveauté de leurs analyses, et constituent, du fait de leur volume, de véritables chapitres d'histoire relatifs à des sites aussi divers que Tarquinia, Cerveteri, Volsinii, Murlo, Volterra, Veies, Pérouse, Pompéi ou Pergame. Partant le plus souvent d'images au sens large du terme, c'est-à-

dire de documents figurés, mais aussi de monuments, d'inscriptions, de notices textuelles, voire d'objets du quotidien, F.-H.P.M. applique avec brio quelques principes inspirés de l'école d'Aby Warburg, mais aussi détourne métaphoriquement la formule cicéronienne de l'art de la mémoire pour suivre, avec une exigence et une rigueur exemplaires, un processus qui suscite le discours historique en prenant pour centre de la réflexion une *imago* complexe et peu ou mal comprise avant elle. Les regards qu'elle pose ainsi sur ces éléments dégagent, dans les domaines connexes du religieux et du politique, de l'idéologie et de la symbolique, des interprétations souvent inédites qui actualisent, dans la perception du temps qui était le leur et au sein de leur société, les intentions des commanditaires comme celles des créateurs, avec une sensibilité particulière, comparable à celle du regretté Mario Torelli, à la culture artistique des communautés concernées, mais aussi aux harmoniques sociales et économiques de leurs créations, non explicitées en général, mais riches de signification.

Ces études, dont plusieurs sont rédigées en italien, ne sont pas classées dans l'ordre chronologique de leur publication, mais regroupées en sept sections thématiques, ce qui en rend la consultation plus aisée, et permet souvent de suivre les progrès d'une investigation qui s'enrichit au fil des années de l'expérience de son auteur, du progrès de la recherche et éventuellement des débats ouverts avec les autres spécialistes. Nous ne saurions, dans le cadre de cet hommage, proposer la recension exhaustive d'un ouvrage aussi dense que vaste. Nous tenterons plutôt, à la faveur de quelques exemples retenus pour leur efficacité démonstrative, de mettre en lumière, pour chacune des sections, la puissance heuristique d'une méthode qui consiste à croiser toutes les sources disponibles, non sans les avoir toujours soigneusement recontextualisées pour en évaluer la crédibilité.

La première section (Latium et Etrurie archaïques) comporte dix-huit titres. Le premier, intitulé „Rome impériale et la légende des cités étrusques. Réflexions sur le bas-relief des *populi etrusci* du Musée du Vatican“, paru en 1992, paraît échapper au cadre chronologique défini dans la rubrique, mais en fait campe d'emblée le décor méthodologique, si l'on peut dire, dans la mesure où il s'efforce de montrer que les documents de la période julio-claudienne atteignent à une forme de vérité en l'actualisant. En ce sens, il fonctionne comme une introduction générale, la signification du monument, résitué au cœur de la

¹Cicéron, *De Oratore*, II, 86-88; F. Yates, *L'art de la mémoire*, traduction française, Paris, 1975; A. Rouveret, „Artificiosa memoria“, dans *Histoire et imaginaire de la peinture ancienne*, BEFAR 274, Rome, 1989, p. 303-323.

culture politique de ce début du I^{er} s., se déduisant des aspects iconographiques et esthétiques jusqu'ici négligés de ce bas-relief de Cerveteri. L'idée d'un regroupement des grands ensembles de peuples, caractéristique du culte impérial dont il est le corrélat, anticipée déjà par la *porticus ad nationes* du théâtre de Pompée, et la disposition des personnages qui, sous la forme de statues, sont censés représenter les *populi*, ainsi que leurs attributs, réexamинés à la lumière des textes, dont le passage de l'*Enéide* évoquant la rencontre entre Enée et le second Tarchon, autorisent l'auteure à rouvrir le débat, en s'appuyant sur les travaux récents de M. Torelli et, dans une moindre mesure, de P. Liverani. Sa connaissance des légendes auxquelles les différentes *nationes* étrusques sont mêlées, de l'usage qui en a pu être fait à la suite de la conquête romaine, liée à des observations inédites sur la disposition en apparence aléatoire ou illogique des images la conduit à privilégier, aux dépens de l'hypothèse d'un autel, celle d'un trône, retrouvant ainsi l'intuition ancienne de Canina, un trône qui n'aurait pas été déplacé, compte tenu des progrès enregistrés sur la nature des ordonnances monumentales et cultuelles du premier urbanisme impérial, dans un *Augsteum*.

La contribution présentée à la Table Ronde internationale qui s'est tenue sous la direction de F.-H. P. M. en 1987 à l'Ecole française de Rome (*Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au Vème s. av. J.-C.*), intitulée „L'art et la définition de la cité“, met en oeuvre, dans la même section, une approche à la fois civique et socio-politique des programmes monumentaux qui fournit une démonstration remarquable de son efficacité: au début de la période envisagée, ces programmes ne donnent pas une expression globale de la cité, en raison des rivalités, voire des contradictions entre initiatives gentilices et initiative publique, auxquelles s'ajoute la difficulté des rapports entre artisans et destinataires, en l'absence d'une réelle homogénéité sociale de la classe des producteurs. Les emprunts à la culture grecque ne porteront de ce fait leurs fruits qu'à la fin du Vème s. et plus encore au IVème; ils finiront alors par exprimer l'appartenance à une même *polis*, dans le cadre d'une aristocratie remodelée. La même profondeur de la connaissance des mythes grecs et de l'infinie plasticité de leur exploitation en milieu italien se manifeste dans l'article intitulé „Programmi decorativi dei templi etruschi e latini tardoarchaici“, publié en 2000 (2002), qui donne à comprendre, entre autres, comment et pourquoi le destin tragique de Thèbes, indissolublement lié à la race maudite de Laios, est si présent sur le fronton du temple A de Pyrgi : les versions littéraires qui en sont données, d'Euripide à Stace, réexplorées avec soin, jointes, par exemple, aux particularités de la représentation de la mort de Capanée, si hétérodoxe par rapport à l'iconographie traditionnelle, autorisent l'auteure à dégager le sens de cette thématique, dans le cadre des relations d'hostilité qui opposent à la fin de la période archaïque Caere, la ville „aux sept portes“ et le Latium (ainsi que Rome) assimilé à la terre des Argiens.

Dans la deuxième section (Rome et l'Etrurie, du IV^{ème} s. a. C.à l'hellénisme), la reprise globale de l'analyse des fresques de la Tombe François de Vulci, dans une étude publiée dans le fascicule 2012-2013 de la revue *Ostraka*, constitue une magistrale leçon d'iconologie appliquée à l'histoire politique d'un moment crucial des relations de l'Etrurie avec Rome. Dans la bibliographie si abondante qui traite de ce „monstre sacré“ depuis sa découverte en 1862, F-H P. M. concentre sa réflexion sur la polémique qui a opposé, dans les deux dernières décennies du XX^{ème} s., la thèse „politique“ de F. Coarelli (1983) aux interprétations minimalistes comme celle de D. Musti. Insistant avec raison sur le dispositif de la tombe, qui désigne *Vel Saties* comme l'ordonnateur de l'ensemble du programme pictural, passant du „tablinum“ à l'„atrium“, et prenant appui sur ses propres recherches antérieures ainsi que sur de profondes observations de F. Zevi, elle montre et conforte, au prix de détours aussi savants que cohérents à travers les données littéraires ou épigraphiques, la pertinence du système d'équivalences mis en place par Coarelli. Les scènes principales comme le sacrifice des prisonniers troyens, l'action des frères Vibenna, la confrontation de Sysiphe et d'Amphiaraos ou le viol de Cassandre, pour nous en tenir à quelques exemples, prennent alors tout leur sens dans le contexte d'une revendication de *libertas* où les mythes revêtent une fonction anti-romaine assumée par les milieux aristocratiques des cités d'Etrurie.

Nous aimerais pouvoir évoquer l'ensemble de la troisième section (Regards sur Volsinii) qui nous intéresse évidemment au premier chef. Nous nous contenterons de dire un mot du dernier article, consacré au *Fanum Voltumnae*, que l'auteure a donné à la *Revue archéologique* en 2016. Partant de l'identification du sanctuaire par S. Stopponi au Campo della Fiera, elle en approfondit l'interprétation, établissant en particulier une étroite relation entre le temple B et le culte de la divinité principale. Comme toujours, sa familiarité avec les mythes (en l'occurrence ceux de l'Olta et de la nymphe Vegoia), avec les

textes (élégie de Properce sur Vertumnus) et les documents figurés (les miroirs influencés par la culture religieuse de Volsinii, par exemple), autorise une meilleure compréhension d'une topographie sacrée et politique particulièrement complexe.

La quatrième section (Religion, textes et images entre Rome et l'Etrurie), riche de vingt-trois titres, contient, parmi beaucoup de contributions très remarquables, une étude parue en 1997 dans les XIIèmes Rencontres du Louvre (*Les plus religieux des hommes*), intitulée „Religion étrusque et culture grecque“, qui est consacrée aux rites d'héroïsation. Soulignant l'importance du recours à la théologie delphique, et s'appuyant sur l'interprétation donnée par G. Sauron de la mégalographie dionysiaque de la Villa des Mystères, F.-H. P. M. entreprend d'illustrer la connaissance qu'avaient les élites étrusques de la dimension ésotérique des mythes grecs et des conceptions relatives aux mystères. Avançant, comme elle dit, pas à pas, à travers la lecture de plusieurs monuments (un sarcophage de Tarquinia conservé à Florence, un autre, de Vulci, conservé à Copenhague, les fresques de la tombe Campanari, un vase apulien de l'Ermitage à Saint-Petersbourg), elle suit avec une précision qu'elle seule peut apporter à ce genre d'exégèse l'adaptation des *hiéroi logoi* aux exigences spécifiques des rituels funéraires étrusques.

Le groupe des trois articles sur le „trône dionysiaque de Bolsena“ est quant à lui emblématique d'un cheminement, nourri d'une culture iconographique inégalable, et d'une profonde sensibilité aux aspects religieux des documents plastiques : de sa communication à l'Académie (CRAI 1980) à son étude des *MEFRA* (1981) et à sa contribution aux Rencontres de Viterbe de 1984 (1986), notre auteure ne cesse d'améliorer son hypothèse de restitution des „terres cuites sous le péristyle“ de l'une des *domus* du Poggio Moscini (*Bolsena V*, 1, Rome, 1979). Non seulement elle recompose à partir des quelque deux cents fragments retrouvés en fouille une panthère vue de face sur le dos de laquelle se hisse un putto, mais elle reconnaît dans cette panthère le côté gauche d'un trône dont elle dégage la signification dionysiaque, en relation directe avec la salle souterraine où J.-M. Pailler avait vu un *baccanal*. La mise en pièces de l'objet, inséparable de la désacralisation de la salle, constitue un témoignage archéologique insigne, et dans son genre unique, de la répression de 186. Grâce à sa virtuosité et à son savoir, l'auteure verse ainsi une pièce décisive à l'histoire des *Bacchanalia*, telle qu'elle nous est contée par Tite-Live, et met l'accent, au coeur de cette Etrurie méridionale romanisée, sur les apports culturels et religieux de l'Orient grec.

L'une des études qui donnent le mieux à comprendre cette extraordinaire habileté à déchiffrer le raffinement de la pensée grecque archaïque à travers la subtilité de l'emploi des mythes est sans conteste celle qui, dans la cinquième section (Mythe, iconographie et politique), analyse le décor et dégage la signification du *larnax* des Cypselides à Olympie. Cet objet énigmatique, décrit par Pausanias au livre V de sa *Périégèse*, soulève de multiples problèmes, dont certains avaient été abordés dans le livre de R. Splitter paru en 2000, consacré essentiellement à sa reconstruction archéologique. Dans cet article, qui est l'une des contributions les plus novatrices de l'ouvrage collectif qu'elle avait elle-même dirigé (*L'image antique et son interprétation*, coll. EFR 371, Rome, 2006), F.-H. P. M. replace d'abord la consécration du *larnax* dans le contexte de la politique du *genos* des Cypselides, puis, reprenant l'examen de tous les mythes traités, registre (*chôra*) par registre, elle part du principe que chacun d'eux comporte un certain nombre d'harmoniques, d'ordre rituel, religieux, philosophique ou historique. Ces harmoniques s'organisent ensuite en dominantes, qui expliquent en général leur regroupement dans les *chôrai*. Cette approche, qui aboutit dans chacun des ensembles à la mise en relation des récits mythologiques avec les orientations politiques, et souvent la volonté de légitimation de la domination des Cypselides sur le monde dorien et sur Olympie, procède méthodiquement en dissociant toujours pour mieux les croiser les questions iconographiques de leur interprétation, et pour dresser, en annexe, le tableau des iconographies comparables. Le lecteur ne peut qu'être confondu par l'érudition qui soutient cette démarche, et par le sens historique qui l'anime. Cette méthode avait déjà fait ses preuves dans l'analyse du programme figuratif des „stylopinakia“ du temple d'Apollônis à Cyzique, paru en 1984, et publié dans la dernière section de ces *opuscula*. C'est elle aussi qui donnera tout leur prix aux grands livres de notre auteure sur Pergame (*La gigantomachie de Pergame ou l'image du monde*, Suppl. 50 au *BCH*, Athènes, 2007, et *Pergamo e la filosofia*, Rome, 2010).

Dans cette même section, l'étude présentée au Congrès de Tarente de 1993 et publiée en 1996 dessine, par anticipation en quelque sorte, le cadre méthodologique qui sera celui des grands travaux postérieurs. Intitulée „La transmission des idées entre Grande Grèce et Etrurie“, elle montre déjà, à propos des

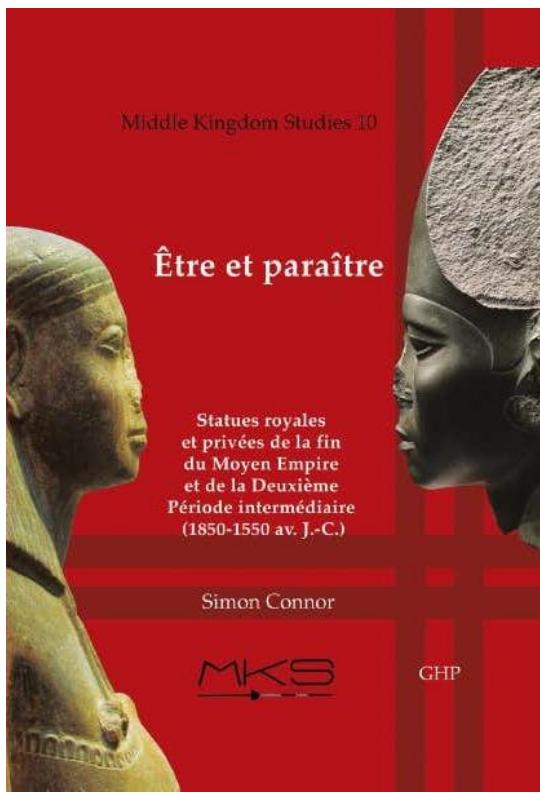
doctrines orphiques ou pythagoriciennes, et de la diffusion du dionysisme, comment cette histoire des idées est inconcevable sans la connaissance des projets politiques et sociaux qui en constituent les ressorts et en déterminent les caractères. A travers les *emporia*, les manifestations intellectuelles et religieuses qui se déploient dans ce „laboratoire“ extraordinaire qu'est la Grande Grèce dès le début de l'époque classique, et plus encore à partir du IIIème s. av. J.-C., trouvent rapidement leur reflet transposé en Etrurie. Pour cela, l'analyse des „contenus intrinsèques“ des images (définition de l'iconologie), en l'absence de données textuelles exploitables, devient l'instrument privilégié de l'accès à la réalité historique. Il est impossible de rendre en quelques lignes la richesse foisonnante de cette démonstration, étayée sur un grand nombre de documents figurés; nous mentionnerons seulement la lecture nouvelle de la révolte de Volsinii en 264, marquée par le règne des esclaves sur l'utopique colline d'Oinarea, la cité des pampres, assimilée à une adhésion massive à la religion dionysiaque.

Nous clorons cette trop brève série de sondages par l'évocation de deux des entreprises les plus ambitieuses en matière d'interprétation dont ces volumes, si riches et si divers, nous gardent le témoignage. C'est, d'une part, dans la septième section (Pergame et le monde hellénistique), l'"Examen de la frise de Téléphe", et d'autre part, à la fin de cette même section, et au terme donc du troisième volume, le nouveau regard porté sur la „Mosaïque des philosophes“. Ecrits à plus de vingt ans de distance, ils délivrent l'un et l'autre, sous des formes différentes mais convergentes, le message méthodologique le plus clair, et administrent la meilleure preuve, croyons-nous (s'il en était encore besoin), de la pertinence historique de la démarche de notre auteure. La première étude (*Ostraka*, 1998), reprend, à la suite de l'exposition sur le Grand Autel de Pergame qui s'est tenue à Rome en 1996, l'analyse de la frise de Téléphe : constatant que les travaux les plus importants, même parmi les plus récents, ne prennent jamais en compte les intentions politico-idiologiques des Attalides dans le choix des épisodes, le découpage du récit, les modes narratifs et la composition d'ensemble, F.-H. P. M. a beau jeu de rappeler l'alliance de l'érudition et du pouvoir qui caractérise cette dynastie, et la façon dont elle a voulu faire, comme à Alexandrie, de la culture une alliée. C'est dans cet esprit qu'est réévalué, décrypté et replacé chacun des reliefs, et que se trouve proposée, au terme de l'opération, une nouvelle disposition des scènes, qui diffère sensiblement de la reconstruction présentée à la fin du catalogue de l'exposition de Rome. Là encore, c'est la convocation raisonnée des données littéraires et iconographiques qui précise et justifie la démarche, sans parler des confrontations suscitées par un dossier comparatif d'une grande ampleur, où l'aurel de Magnésie du Méandre occupe la première place. La seconde contribution, intitulée „De l'Académie au Musée: regards sur la mosaïque des Philosophes“, parue en 2020 dans la *Revue archéologique*, corrige les erreurs de lecture qui ont, depuis sa découverte en 1897 près de Pompéi, affecté la compréhension de l'*emblema*. Il semblait en effet que la dernière interprétation, celle de M. Rashed (2012), fondée sur l'analyse de K. Gaiser, dût imposer l'idée d'une représentation de l'Académie de Platon. Une attention accrue, et nourrie de données aussi précises que variées, à la répartition des personnages, et également au paysage situé à l'arrière-plan, revisité avec soin et comparé à celui de la version de la mosaïque analogue de Sarsina, permet d'affirmer qu'en réalité les intellectuels réunis ici en cénacle appartiennent au Musée d'Alexandrie, et que le modèle de l'image remonte à Ptolémée III Evergète. Deux démonstrations emportent particulièrement, de notre point de vue, la conviction, dans un texte d'une rare densité, celle qui concerne le monument rond, le prétendu „amphithéâtre“, assimilé avec de bonnes raisons à un nilomètre, en tous points comparable à celui qui apparaît sur la mosaïque nilotique de Palestrina, et celle qui désigne le globe du premier plan comme une sphère armillaire. Dès lors tous les éléments sont réunis pour établir que le modèle ptolémaïque de la mosaïque de Pompéi commémorait la mesure du méridien terrestre par Eratosthène, ce dernier personnage, situé à gauche du tableau et vêtu d'un *himation* jaune qui lui donne une visibilité unique, étant identifié au moyen d'indices gestuels et vestimentaires. Il n'est pas jusqu'au nombre sept qui est celui des savants figurant sur l'*emblema* (qui avait jadis fait penser à une représentation des Sept Sages) qui ne trouve ici son explication et n'aide à comprendre la signification de la mosaïque en contexte romain.

Nous clorons là ces réflexions, qui ne sauraient en aucun cas constituer un compte rendu complet de l'œuvre scientifique de F.-H. P. M., mais ont du moins tenté d'en suivre les lignes de force et d'en montrer l'irréductible originalité. Cette quête inlassable des significations politiques de l'art antique, de l'archaïsme aux siècles hellénistiques, et à leur écho (pour les peuples étrusques) dans la Rome impériale par le biais d'analyses iconographiques et iconologiques, ne se réduit pas à la recherche d'un aspect parmi d'autres des manifestations de cet art. Elle en dégage le *logos*, c'est-à-dire la portée originelle et

fondamentale, dans un champ d'intelligibilité historique permettant de comprendre les représentations figurées au sein de la culture vivante de leur temps. Les études emblématiques de cette démarche que nous avons retenues impliquent, nous l'avons dit, une familiarité unique avec les mythes et l'infinité variabilité de leur sens à travers le temps, mais aussi une profonde pénétration de la volonté des commanditaires, qu'ils fussent publics ou privés, ainsi que des modes de réalisation des programmes par les ateliers d'artistes ou d'artisans. Mais notre choix, en partie dicté, il faut le reconnaître, par nos intérêts personnels, n'est pas axiologique : tant d'autres articles auraient pu être choisis, qui auraient donné la même idée du cheminement de notre auteure, de sa subtilité et de sa maturité scientifiques. Je songe par exemple à l'examen de plusieurs frontons de temples étrusques et italiens, à l'analyse du décor de quelques-unes des plus importantes tombes de Tarquinia, ou encore au cycle sur les urnes d'albâtre de Volterra, dans la continuité de sa thèse parue en 1972. C'est en fait toute la chaîne de production des œuvres qui est ici restituée, pour la première fois dans la plupart des cas, avec l'ouverture d'un savoir qui se refuse à cloisonner les disciplines, et le dynamisme d'une pensée capable de dialoguer avec toutes les sources disponibles et d'en cerner la sémantique, sans jamais clore la discussion par des affirmations péremptoires ou prétendument définitives. Rares sont les livres qui contiennent d'aussi passionnantes explorations, et s'avèrent capables de stimuler, par leur exemple, la recherche dans des domaines aussi variés. Si la densité de ces textes peut parfois dérouter les chercheurs néophytes, car F.-H. P. M. ne sait pas être claire à qui ne veut pas être attentif, leur lecture ne saurait être trop recommandée à quiconque souhaite saisir dans toute son ampleur la complexité du champ des études classiques, et trouver des fils d'Ariane pour s'orienter dans leur immense labyrinthe documentaire et bibliographique. »

Michel VALLOGGIA



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur, l'ouvrage de Simon Connor : *Être et paraître. Statues royales et privées de la fin du Moyen Empire et de la Deuxième Période intermédiaire (1850-1550 av. J.-C.)*, publié chez Golden House Publications qui constitue le 10e volume de la série *Middle Kingdom Studies*, Londres, 2020, au format *in-quarto* de 460 p. et 158 pls de 601 figures.

Cette monumentale publication constitue la forme remaniée d'une thèse de doctorat, soutenue à l'Université libre de Bruxelles, en 2014. Elle est composée d'un corpus de 1503 éléments statuaires, conservés *in situ* et dans plus de quatre-vingts collections publiques et privées. Chaque item a fait l'objet d'un examen personnel de l'auteur. Effectivement, pour qu'une étude synthétique soit reconnue, il est nécessaire qu'un même regard parcourt l'ensemble de la documentation, d'autant que l'histoire de l'art demeure aujourd'hui encore un parent pauvre de l'égyptologie. Dans son *introduction*, l'auteur rappelle d'ailleurs la genèse des recherches consacrées à la statuaire de cette époque, dont la cohérence est garantie autant par l'histoire événementielle que par sa continuité stylistique. Un premier chapitre est précisément dévolu

à l'examen du *contexte chronologique* (p.9-15) de cette période, analysée sous son aspect temporel, mais également sociétal, à la lumière des études récentes qui sont venues considérablement renouveler notre perception de cette époque.

Dans le prolongement de cette partie, le 2e chapitre propose un examen du *développement stylistique* (p.17-83 ; pls 1-63) des statues royales et privées, généralement bien datées par l'indication d'un nom royal, la mention d'un haut dignitaire ou encore la localisation d'un édifice connu. De ce panorama sont analysés les proportions des statues, le traitement des visages et des corps, l'emploi d'attributs (vêtements, parures et coiffures) qui livrent autant d'indices stylistiques qui permettent de cerner une période définie, voire de préciser la datation d'un monument. Il en ressort notamment une césure de style, bien documentée par la série des portraits du pharaon Sésostris III qui marque une évolution caractéristique du Moyen Empire tardif, c'est-à-dire, de la seconde partie de la XII^e dynastie, jusqu'au terme de la XVII^e dynastie (1850-1550 av. J.-C.).

Durant le règne de Sésostris III, la statuaire royale abandonne un certain raffinement au bénéfice d'un naturalisme qui tend, selon l'auteur, à l'« expressionnisme ». Cette nouveauté serait porteuse d'un message idéologique, influencé par la réforme de l'administration et la limitation du pouvoir féodal des familles provinciales. Cette tendance se serait maintenue jusqu'au terme de la dynastie. Quant à la statuaire privée, inspirée par les modèles royaux, elle a choisi des exécutions de dimensions réduites, traitées dans des matériaux plus communs, tels que le calcaire où la stéatite.

Pour la XIII^e dynastie, l'auteur distingue cinq phases successives dans l'exécution des statues royales : dans la première, la statuaire des souverains, tels que Amenemhat-Sobekhotep, Amenemhat-Senbef et Hor, révèle une production homogène dans sa qualité d'exécution et l'expression des visages. La 2e phase, qui concerne les royautes de Khendjer, Marmesha, Antef IV et Sobekhotep-Séouadjtaouy, poursuit et accentue les tendances stylistiques précédentes. Avec la 3e phase, et la royaute de Néferhotep, la statuaire accuse un apogée dans le rendu du corps qui se simplifie en conservant une haute qualité d'exécution. La 4e phase, avec Sobekhotep Khânéferré et Sobekhotep Khâhoteprê, marque un éloignement progressif du naturalisme, la statuaire royale perd de sa finesse. Enfin, la 5e phase demeure méconnue en raison de l'apparition du pouvoir hyksôs dans le nord de l'Égypte et les raids kouchites dans le sud ; la production statuaire se raréfie. La statuaire privée est elle-même marquée par

un changement gestuel de posture ; son traitement s'inspire alors manifestement des productions anciennes attribuées aux rois Sésostris II et III.

A propos de la Deuxième Période intermédiaire, l'auteur reconnaît la difficulté d'étudier le développement stylistique de cette époque en raison de la faible quantité de monuments datés avec précision. Le nombre des souverains, leur ordre de succession et la durée de leurs règnes demeurent difficiles à déterminer. Seul Sobekemsaf Ier fait exception. Ses statues attestent que le style a changé : le corps s'infantilise, la musculature s'efface et le visage s'adoucit en abandonnant les paupières lourdes, les cernes et les plis observés durant le Moyen Empire tardif. Du côté de la statuaire privée, aucun personnage ne paraît identifiable par les sources datées. C'est plutôt le contexte archéologique, l'onomastique et la prosopographie qui fournissent des éléments de datation. Néanmoins, la mise en évidence de « groupes stylistiques » conduit à l'élaboration d'une liste de critères déterminants pour les datations.

Le 3e chapitre est consacré à l'*étude des différents sites de provenance et de leur matériel statuaire* (p.83-159 ; pls 64-99). Suivant l'ordre géographique des sites, à partir du sud selon l'orientation des Égyptiens de l'Antiquité. Ce catalogue débute avec l'examen du matériel provenant des forteresses de Nubie pour s'achever sur les sites non-égyptiens du Soudan, du Levant et d'Italie. Les contextes archéologiques analysés mettent ainsi en évidence le statut des personnages représentés ce qui induit souvent l'usage de catégories spécifiques de statues. Particulièrement significatifs sont les exemples de Qaw el-Kebir (Antaeopolis, p.114) où trois tombes rupestres de gouverneurs de province sont datées du règne de Sésostris II, par la typologie des statues découvertes dans ces tombeaux. Il en va de même pour la sépulture d'Oukhotep IV, à Meir (p.116), dont les statues étaient contemporaines des rois Sésostris II et III. A Assouan, le sanctuaire de Héqaib a livré une cinquantaine de statues de particuliers dont certaines à leur emplacement originel. Or, l'auteur est parvenu à établir un raccord entre la statue acéphale d'un certain Ankhous (inv. Éléphantine 16) et sa tête (inv. Boston 20.1207), retrouvée dans un tumulus royal du Kerma Classique, contemporain de la Deuxième Période intermédiaire (p.147-148) ! La présence de cette tête dans la nécropole royale de Kerma constituait peut-être un « trophée », issu d'incursions kouchites en Égypte... Il apparaît également que les contextes archéologiques impliquent des catégories différencierées de statues entre temples divins, funéraires où nécropoles. Le statut social des personnages représentés transparaît effectivement dans le choix d'un type statuaire et dans le matériau utilisé.

C'est précisément le sujet du chapitre 4, intitulé : *Statut social des personnages représentés* (p.161-208 ; pls 100-114). Le statut des hauts dignitaires du Moyen Empire tardif se reflétait dans la catégorie statuaire qui les représentait et la qualité d'exécution du monument dépendait de la proximité du propriétaire avec son souverain. Trois familles de titres étaient présentes sur ces statues : les titres de « noblesse », de fonctions et les épithètes laudatives. Plus le degré hiérarchique était élevé, plus les dimensions des statues augmentaient et plus la roche choisie était prestigieuse, à l'instar de son lieu d'exposition.

Les *matériaux* des statues sont pris en considération dans le chapitre 5 (p.209-225 ; pls 115-131) qui distingue les roches dures, volontiers utilisées par les rois et leurs élites, des roches tendres où « transformables » (serpentinite et stéatite), plus largement répandues chez les particuliers, dans les pratiques funéraires. Les statistiques d'utilisation de ces pierres invitent à observer que les individus n'avaient pas accès aux mêmes matériaux pour faire sculpter leurs images.

Le chapitre 6 : *Types statuaires : formats, positions, gestes et attributs* (227-241, pls 132-152) réunit l'ensemble des positions figurées dans lesquelles les personnages répondent tous au concept de la frontalité. Le format de ces monuments varie en fonction des périodes historiques, du contexte architectural, des matériaux et du statut du commanditaire. Les réalisations royales proviennent essentiellement des temples, tandis que la statuaire des particuliers émane plutôt des nécropoles. Dans l'étude des positions et des gestes, l'auteur examine en priorité la typologie des attitudes royales avant d'aborder celle des particuliers. Sont également analysés les groupes familiaux où royaux, avant de passer en revue la panoplie des attributs vestimentaires, les insignes, les coiffes, perruques et parures.

Les *différentes qualités, différentes productions : mains et « ateliers »* font l'objet d'un 7e chapitre (p.243-252 ; pls 153-158) focalisé sur les productions d'une période déterminée dans laquelle sont prises en compte l'habileté des sculpteurs et la diversité des « ateliers ». Il a été établi que ces lieux de production voisinaient les régions qui fournissaient les roches dures, pour les ateliers royaux, ou aux débouchés des pistes du désert oriental, à proximité des gisements de pierres tendres, pour la petite

statuaire des particuliers. On relèvera enfin les sources qui évoquent des sculpteurs de la Résidence, *itinérants*, pour les besoins de réalisations locales¹⁾.

Dans sa *conclusion : être et paraître* (p.253-259), l'auteur synthétise les acquis de cette vaste enquête en soulignant que les œuvres examinées furent des objets commandés par des individus dans le but d'exprimer le prestige d'un statut privilégié leur permettant d'accéder à l'éternité. Aujourd'hui, ce corpus nous offre une source d'informations historiques et sociales inestimables. Ce répertoire, dans son espace chronologique défini, a mis en évidence une série de caractéristiques propres à chaque ensemble, minutieusement rassemblé dans un *catalogue* exhaustif (p.265-387). Cette liste offre un panorama de trois siècles, couvrant le Moyen Empire tardif et la Deuxième Période intermédiaire, incluant un kaléidoscope de questions relatives à la datation des œuvres, aux intentions des commanditaires et à leurs liens avec le style des créateurs. L'analyse du corpus permet d'observer l'évolution stylistique des productions et replace dans la chronologie, la position d'un souverain peu documenté et ainsi mal daté. Le message de ces statues contient une image du pouvoir, propre à galvaniser les troupes stationnées dans les forteresses de Nubie ou à exprimer une force rassurante dans l'expression des colosses royaux érigés à l'entrée des temples. Plus modestes, les statues de particuliers ne reflètent pas la fonction de leurs commanditaires, mais expriment leur statut au service du souverain.

Une *annexe* concerne des *expérimentations* (p.260-263) qui envisagent d'estimer le coût de production d'une statue en Égypte ancienne. L'expérience a été tentée à Qourna, avec un artisan qui a consacré une dizaine d'heures à la réalisation, à peu de frais, de statuettes en calcaire et en stéatite.

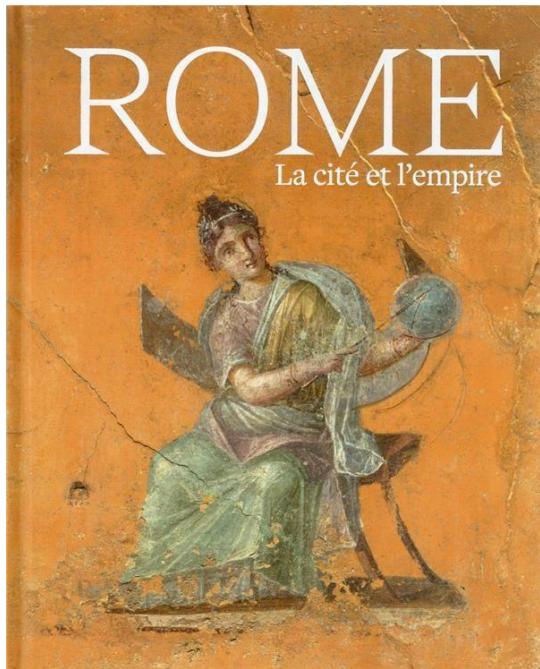
Enfin, le *catalogue* qui recense 1503 statues et fragments constitue un remarquable outil de travail, doté de toutes les informations disponibles pour chaque item, y compris une bibliographie spécifique complète.

Le livre comporte en outre une *bibliographie générale* (p.389-410), une liste des illustrations, des indices et s'achève sur des résumés en anglais et en arabe (p.411-460).

L'excellence de cette publication est encore rehaussée par une somptueuse iconographie, dont les photographies sont très souvent dues au talent de l'auteur. Simon Connor nous offre aujourd'hui une étude de grande portée qui fera date dans notre discipline. A ce titre, elle mérite de retenir l'attention des collègues ».

Note :

- 1) Cette pratique existait déjà sous l'Ancien Empire, comme le suggère une dyade provenant d'une sépulture de la VIème dynastie, dans l'oasis de Dakhla (cf. M. Valloggia, « Un groupe statuaire découvert dans le mastaba de Pepi-Jma à Balat », *in BIFAO* 89, 1989, p.271-282, en particulier p.281).



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage *Rome. La cité et l'empire*, Catalogue de l'exposition du Louvre – Lens 6 avril 2022 – 25 juillet 2022 (460 p). Avec des travaux rendus nécessaires non seulement pour garder en bon état la structure du bâtiment, mais aussi pour ajuster au goût du public la présentation des œuvres qu'ils ont mission de lui montrer, les musées connaissent de temps en temps des périodes plus ou moins longues où galeries et salles doivent être provisoirement vidées de leur contenu. Aux responsables de l'établissement, se pose alors le problème de savoir quoi faire des objets ainsi déplacés. Parce que les réserves se révèlent souvent trop petites pour les accueillir, mais aussi et surtout parce qu'il paraît mille fois regrettable qu'ils ne soient plus visibles, la solution qui est maintes fois choisie est d'organiser une exposition dans un autre lieu qui soit à la fois disponible et adapté pour une telle manifestation. C'est ce qui a pu être décidé par les autorités du Louvre et les conservateurs du département des antiquités

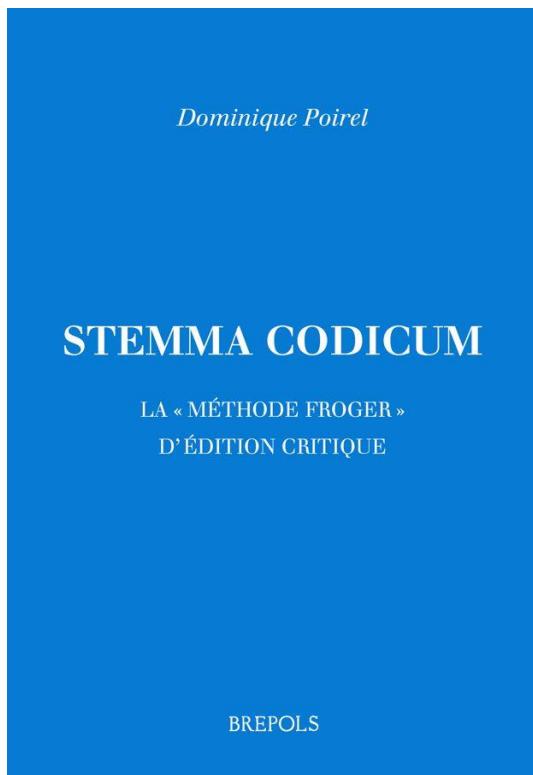
grecques, étrusques et romaines. Ce sont précisément les collections romaines qu'il a fallu récemment déménager des espaces si riches d'histoire qu'ils occupent depuis que le palais est devenu musée. Et le Louvre, pour une telle opération, a bénéficié de la collaboration opportune que lui offrait le Louvre-Lens : c'est en effet dans les galeries de cet autre Louvre créé il y a dix ans que Cécile Giroire et Martin Szewczyk, respectivement directrice du département des antiquités grecques, étrusques et romaines, et conservateur du Patrimoine dans le même département, ont eu la chance de déployer les chefs-d'œuvre de l'une des plus belles et des plus riches collections d'art romain qui soit au monde. Un tel déploiement inédit leur offrait l'occasion d'affranchir pour un temps d'un décor fastueux et presque surabondant des marbres et des bronzes conservés depuis si longtemps dans le luxe ornemental d'un appartement royal. Exposer les créations les plus brillantes de l'art romain au Louvre-Lens donnait en quelque sorte l'occasion d'en inscrire librement les signes prestigieux sur des pages blanches.

C'est cette indépendance provisoire que le catalogue de l'exposition exploite et reflète fort bien, en suivant sans contrainte les deux lignes principales de l'histoire romaine qui se superposent en contrepoint, celle de la cité et celle de l'empire, l'Urbs et l'Imperium. De superbes prises de vue y mettent en lumière et en couleurs les œuvres qu'accompagnent beaucoup de textes importants, rédigés par les meilleurs spécialistes. Une ouverture bienvenue présente, dans l'espace et le temps, la cité et ses images, avec une revue multiforme de marbres, de bronzes, de peintures, de mosaïques, de statuettes, de bijoux, d'objets en maints matériaux, qui témoignent bien de la diversité des créations romaines, dont le caractère éclectique est décrit avec bonheur par Martin Szewczyk. Elle est suivie d'une réflexion sur le pouvoir de l'empereur (F. Hurlet), puis d'une pénétrante synthèse sur le portrait impérial (E. Rosso), portrait public et privé, qu'on rencontre sur les objets les plus hétérogènes. Car dans la vaste étendue de l'empire, la présence de son souverain absolu se manifeste de mille manières : par la disproportion de leur taille, les photographies des têtes colossales de Markouna, comparées aux petites têtes en bronze de Neuilly-le-Réal en donnent un exemple frappant. A côté des grands marbres, les monnaies y tiennent un rôle de premier rang : absentes des collections du Louvre, elles sont cependant présentes à l'exposition comme dans le catalogue, grâce à un prêt généreux du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale. Cette Rome très solidement structurée, comme l'exprime vigoureusement le torse puissant mis à l'honneur au début de l'exposition comme il l'est dans le catalogue, est aussi une cité ouverte qui reçoit et absorbe beaucoup d'apports exogènes. Celui de l'art grec est omniprésent : de belles images montrent comment sa réception et son appropriation conduisent à l'élaboration d'un langage esthétique proprement romain, dont l'originalité, par le passé, n'a pas toujours été reconnue. Pierre Gros, avec des vues qui font aller de Nîmes à Mérida, puis d'El Jem à Leptis Magna, consacre un

brillant commentaire sur la monumentalisation et l'urbanisation de cet univers, où il explique par exemple comment le forum et le théâtre reprennent le modèle canonique de la fondation augustéenne, mais enrichi par des surenchères locales, comme dans la construction des amphithéâtres inspirés par le Colisée. Le contrôle de ces vastes territoires se fait par l'armée et l'administration. Une contribution de Michel Christol en rappelle dans une savante revue les différents modes : ainsi voit-on, illustré en pleine page, un diplôme militaire en bronze accordé à un marin d'origine syrienne, mais appartenant à la flotte militaire de Misène. Le lieu de l'exposition, Lens, permet d'ailleurs un excursus sur la province de la Gaule Belgique, où les objets du musée de Picardie, en particulier, donnent une idée de la densité des circulations et des échanges dans ce monde romainisé. Quelques pages de Patrick Le Roux disent comment les sociétés provinciales de l'époque romaine se sont transformées après la conquête, selon des manières et des rythmes divers. William Van Andringa, quant à lui, s'est penché sur l'histoire de la religion des provinces de Gaule, par laquelle « *des cités ont redéfini leur identité collective* », en réalisant l'intégration politique des communautés dans l'empire romain : le célèbre Pilier des Nautes du musée de Cluny, exposé par deux belles photos, en fournit un éclatant témoignage. Dans ces provinces comme à Rome, les pratiques sociales sont partagées. Partout on représente les élites, on prend le goût des spectacles du cirque comme les combats de gladiateurs, les chasses ou les courses de char, et surtout, on se livre aux plaisirs du banquet, que le fameux Trésor de Boscoreale célèbre par son argenterie où les formes et les décors atteignent un raffinement à nul autre pareil. Toute cette romanisation, aussi sensible dans l'espace domestique que dans l'espace public, s'effectue sous des aspects qui recherchent le luxe, et qui veulent faire voir la vie en beau. D'excellentes lignes de Cécile Giroire ainsi que les clichés du catalogue soutiennent parfaitement cette volonté.

C'est donc la glorieuse histoire de Rome et de son empire que la prestigieuse collection du Louvre, dans une exposition remaniée avec autant de goût que de compétence par Cécile Giroire et Martin Szewczyk pour son exportation momentanée au musée du Louvre-Lens, a conté au visiteur sous une forme inédite, et que le lecteur du catalogue, bien informé par des notices et des textes d'une remarquable valeur, voit ou revoit, grâce à de superbes illustrations qui renouvellent, par leur qualité tout comme par leur regroupement inédit, le message d'objets d'élite. »

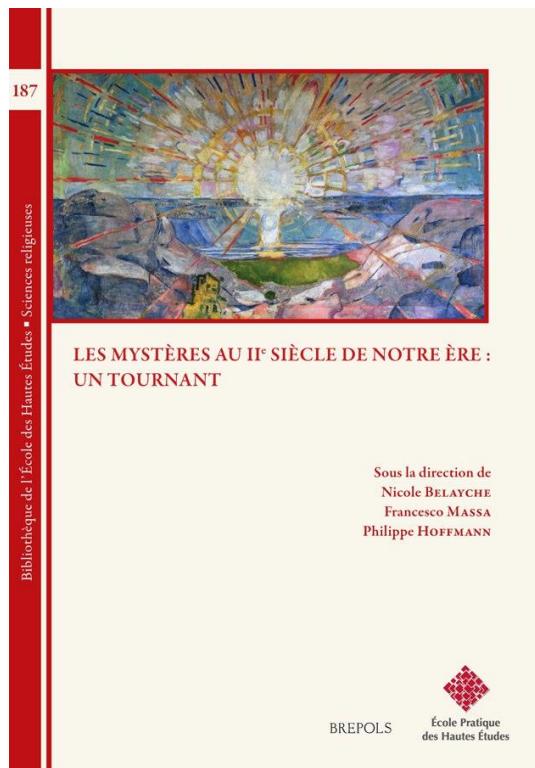
Jacques DALARUN



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage de Dominique Poirel intitulé *Stemma codicum. La « méthode Froger » d'édition critique*, Turnhout, Brepols, 2022, 390 pages. Dans un fameux article de 1995, le grand philologue Nanni Orlandi posait la question : « *Perché non possiamo non dirci lachmanniani ?* » Question à laquelle on est tenté de répondre, après avoir lu l'ouvrage ici présenté : parce que nous n'avions pas encore mesuré toutes les potentialités de la « méthode Froger ». Dominique Poirel, bien connu de notre compagnie pour ses communications dans nos séances et pour ses remarquables travaux philologiques, historiques et philosophiques, a eu l'excellente idée de republier presque intégralement (je reviendrai sur ce « presque ») l'ouvrage de Dom Jacques Froger, *La critique des textes et son automatisation*, paru en 1968 chez Dunod. Mais il a fait beaucoup plus, encadrant cet écrit canonique d'une copieuse « Introduction » (p. 5-132) et d'une non moins précieuse « Postface » intitulée « Appliquer aujourd'hui la méthode Froger » (p. 301-349), qu'il fait encore suivre d'« Appendices » – comprenant la « Bibliographie de Jacques Froger », l'« Introduction

par Antonio Linage Conge de sa “Bibliographie de Dom Jacques Froger OSB”, l’« Introduction de la notice “*In memoriam Dom Jacques Froger*” dans la revue *Études grégoriennes* » et la « Lettre du 11 mars 1962 de Dom Jacques Froger à Dom Eligius Dekkers » – et d'un « Index nominum » (p. 351-385). Dans son introduction, Dominique Poirel s’explique de son entreprise de réédition. L’ouvrage de Jacques Froger a été victime de la seconde partie de son titre : ... et son automatisation. Le savant bénédictin avait compris que l’informatique pourrait rendre de grands services à l’ecdotique. Presque trop pionnière dans les années 1960, cette idée a fini par se confondre avec la méthode proposée et par l’offusquer, jusqu’à jeter sur elle le soupçon d’obsolescence. Aussi, très judicieusement, Dominique Poirel ne reproduit-il pas les deux derniers chapitres de l’ouvrage originel, pour se concentrer sur la « méthode Froger » dont il montre les principales vertus en ouverture de son « Introduction » : clarté, rigueur et nouveauté (p. 5-12). Vient la présentation de « L’Auteur » (p. 6-38), né en 1909, entré à l’abbaye bénédictine de Solesmes en 1927, où il meurt en 1980. Au sein de l’abbaye sarthoise qui joua un rôle essentiel dans la redécouverte et la renaissance de la liturgie médiévale, Jacques Froger se trouve enrôlé dans l’édition critique du Graduel romain. C’est au fil de cette entreprise qu’il acquiert l’expérience et forge la méthode qui lui permettront de concevoir le livre publié en 1968. D’une curiosité intellectuelle sans limite, Jacques Froger découvre un appui théorique à sa méthode dans les mathématiques alors dites « modernes », tout en suivant à l’École pratique des hautes études les cours de nos confrères Robert Marichal (qui préfacera l’ouvrage de 1968), Alphonse Dain et Jean Irigoin. Devant ce dernier et notre confrère André Vernet, il soutient en 1967 sa thèse *Histoire et théorie de la critique textuelle* (qui sera reprise pour l’essentiel, l’année suivante, dans *La critique des textes et son automatisation*). Puis Dominique Poirel présente « L’ouvrage » (p. 39-68) et « La méthode » (p. 69-115), soulignant justement que Jacques Froger ne se construit pas contre les méthodes antérieures, mais en empruntant à chacune d’elles le meilleur d’elle-même, tout en se refusant à accorder à la notion de faute un rôle par trop décisif – ou trop tôt décisif. C’est pourquoi il va le plus loin possible dans une prise en compte quantitative des variantes, ce qui lui permet d’établir un enchaînement entre les témoins sans recourir au jugement quasi moral qui prétend débusquer la « faute ». Ce faisant, il retarde le plus possible le moment où, prenant en effet en compte les fautes qualitativement les plus probantes, il peut « relever le schéma » en un point précis et transformer l’enchaînement en véritable *stemma codicum*. Lorsqu’on en arrive au cœur du volume présenté par Dominique Poirel – à savoir l’ouvrage de 1968

allégé de ses deux derniers chapitres –, on est d'abord saisi par sa fraîcheur et sa simplicité, car notre savant bénédictin part de considérations de bon sens sur « Les textes et leur histoire » (clairvoyantes analyses de la psychologie des copistes, p. 159-168) et d'une compréhension intime, non polémique, de chacune des approches suivies jusqu'à Dom Henri Quentin dans « Les méthodes de critique textuelle » (p. 177-206). En conciliant ces approches antérieures, Jacques Froger ouvre une voie vraiment neuve, par son équilibre, qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait entrevue : ni Karl Lachmann ni Henri Quentin, trop exclusifs et qu'il complète l'un par l'autre, ni Joseph Bédier dont il récupère les critiques radicales contre la méthode stemmatique pour refonder, en partie grâce à elles, une méthode stemmatique plus souple et plus robuste. C'est arrivé à cette étape qu'on reste pantois devant la synthèse d'esprit de finesse et d'esprit de géométrie que déploie Jacques Froger dans le chapitre « Théorie de la critique textuelle » pour élaborer sa propre méthode (p. 207-294). Dans les quelques pages qui marquent la fin du volume réédité sur « Le raisonnement par analogie et les modèles de critique des textes » (p. 295-300), avec un sens aigu des champs sémantiques, il montre à quel point les métaphores exprimant la tradition textuelle (« Le modèle du cours d'eau », « Le modèle judiciaire », « Le modèle généalogique ») influent sur notre approche des textes. Il propose pour sa part un recours au « modèle génétique », preuve que cet esprit infatigable avait anticipé les principales révolutions de la recherche de la fin du XX^e siècle, que ce soit l'étude du génome ou les humanités numériques. En lisant les parties les plus ardues de l'ouvrage de 1968, on est particulièrement reconnaissant à Dominique Poirel de nous avoir facilité l'accès à ces sommets. De même lui est-on reconnaissant de son ultime ajout sur la possibilité d'appliquer aujourd'hui la méthode Froger de la manière la plus simple, la plus efficace, avec un usage raisonnable d'un banal traitement de texte informatisé. Ce qui frappe le plus dans cet admirable volume, parfaitement architecturé, c'est le dialogue qui s'établit entre Dom Jacques Forger et son lointain disciple, héritier quant à lui de la tradition de l'École des chartes ; lointain par le temps écoulé, mais si proche par ses qualités intellectuelles, liant la plus grande simplicité aux plus subtils raisonnements, dans une démarche où la philologie apparaît pour ce qu'elle est au plus profond : une logique tempérée par la connaissance de la psychologie humaine. Au terme de ce dialogue fascinant, on est convaincu que la méthode Froger a été injustement négligée, qu'elle est un outil essentiel pour l'édition des textes et qu'entre les deux versants de Jacques Froger, les mathématiques et la philologie, il n'y a pas de barrière épistémologique, mais un même élan de rigueur et d'enthousiasme au service d'un gai savoir. »



et d'Isis (B. Pañeda Murcia). Quelques idées générales sur les différences entre les « mystères » et les cultes réguliers s'y ajoutent (J. Larson). Ces études présentent ce que l'on sait de ces grands mystères : les rares rites qui sont parvenus à notre connaissance, dans certains cas aussi ce qui a survécu des lieux de culte concernés, et un inventaire des données recevables après un siècle de théories et de critiques. Comme l'écrit N. Belayche, le secret prescrit n'est toujours pas percé, mais quelques fenêtres ont été entrebâillées par les chercheurs actuels, qui sont à la fois sceptiques à l'égard des interprétations du passé et signalent des avancées récentes. Ainsi peut-on identifier de façon sommaire dans les mystères éleusiniens quatre rites : des sacrifices, la célébration nocturne qui mobilise la lumière et le son, et enfin le couronnement. La tâche n'est pas facilitée aux II^e et III^e s. par la « mystérisation » du vocabulaire religieux, qui brouille la connaissance des cérémonies en cause. Les mystères de Samothrace, qui étaient fortement liés à Rome, semblent ainsi sous le Haut-Empire moins eschatologiques que cosmiques, d'où peut-être l'importance de la tholos dans l'architecture du lieu de culte. À ce propos, pour la salle-à-manger circulaire de Néron, il faut désormais tenir compte des résultats définitifs de la fouille des vestiges de la *cenatio* néronienne (Fr. Villedieu (dir.), *Vigna Barberini. III. La cenatio rotunda* (Roma antica 9), Rome, École française de Rome, 2021). À Hiérapolis, où les inscriptions se rapportent en fait à des rites du culte des divinités infernales Pluton et Korè, auxquelles se joint aux II^e/III^e s. le Zeus Sabazios phrygien, on trouve des pratiques qui jouent un rôle purificateur et guérisseur, mais dont le lien avec les notions de mystère et d'initiation n'est toujours pas clarifié (F. D'Andria). Et pour les cultes d'Isis et d'Osiris, on ne devrait pas non plus parler de mystères, d'après B. Pañeda Murcia, qui contredit point par point l'opinion traditionnelle. Ainsi, notamment, le célèbre témoignage d'Apulée ne livre pas une description fidèle et précise de ces « mystères », mais une représentation de ceux-ci. Malgré le vocabulaire « mystérique » qui imprègne aux II^e/III^e s. les documents relatifs à ces cultes, il n'y a pas de témoignage d'initiations, et c'était sans doute l'engagement public à vie dans ce culte, combiné avec une tenue sacerdotale particulière, qui pouvait suggérer que les dieux récompenserait les fidèles dans l'au-delà et suggérer un aspect « mystérieux ».

Des aspects complémentaires examinés par J. Larson peuvent éclairer la spécificité des mystères par rapport aux rites réguliers. En premier lieu, cette démarche rituelle est présentée comme individuelle, élective et non déterminée par et limitée à une identité sociale. Ces rites sont réputés construire des liens avec une divinité plutôt qu'avec un groupe, même si celui-ci comprenait des centaines d'individus. Enfin

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de ses auteurs : Nicole Belayche, Francesco Massa, Philippe Hoffmann (sous la direction de), *Les mystères au IIe siècle de notre ère : un tournant*, Brepols (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses, 187), Paris 2021, 592 p.

L'épais volume qui réunit les travaux rassemblés par N. Belayche et Fr. Massa autour de l'appréciation des traditions et des données sur les « mystères » au cours du Haut Empire, comporte deux grandes parties. La première présente un état des lieux, des commentaires et des opinions concernant les grands mystères relativement bien attestés, la seconde fait en deux sections le point sur la « mystérisation » des savoirs et de la littérature qui paraît attestée aux II^e/III^e s. ap. J.-C., et d'autre part sur l'effet de cette « mystérisation ». L'ensemble est couronné par des réflexions transversales de Ph. Hoffmann. Une riche bibliographie ainsi qu'une liste des textes cités et un précieux index général concluent le volume.

L'état des lieux porte sur les mystères les plus connus, ceux d'Éleusis (N. Belayche), ceux de Samothrace (S. Blackely), ceux de Hiérapolis de Phrygie (F. D'Andria)

c'est l'intervention d'un agent initiateur spécial qui caractérisait ces rites, dont la volonté était d'agir sur la divinité, sans oublier que ceci se faisait secrètement, c'est-à-dire avec discréction.

La deuxième partie du livre détaille et commente les témoignages de « mystérisation » dans les sources des II^e et III^e siècles. Une première section analyse ce phénomène rhétorique dans les savoirs et la littérature de l'époque. Galien donne, d'après A. Pietrobelli, un bel exemple de la référence aux mystères d'Éleusis et de Samothrace, quand il signale qu'il considère son enseignement comme une sorte d'initiation aux secrets du corps. Les stoïciens, quant à eux, se rapportent peu à ce vocabulaire (J. Pià-Comella). Ils le font généralement au début et à la fin d'un chapitre, et en outre seulement pour les mystères d'Éleusis. C'est un outil rhétorique puissant qui remonte à Platon. En outre, chez Sénèque, Cornutus et Épictète – l'auteur note le silence de Marc Aurèle – les références sont en relation avec la conception traditionnelle que l'esprit humain ne possède pas la capacité de percevoir tous les mystères concernant la nature des dieux. Et de même que pour la cosmologie, la référence au vocabulaire des mystères est liée à ce que les philosophes peuvent découvrir quand leur âme est purifiée des passions humaines. Et d'après le *De Iside et Osiride* de Plutarque la vérité a été révélée dans le passé, et la philosophie, notamment celle qui est liée à Platon et se réfère aux mystères, constitue un instrument nécessaire pour comprendre la théologie (P. Bonazzi). La même association entre platonisme et mystères est étudiée par A. Timotin chez Théon de Smyrne. À la même époque, les allusions « mystériques » qu'on peut trouver dans les *Hymnes orphiques* formulent moins des évocations de la vie dans l'au-delà que des demandes pour la vie terrestre, ce qui ne suffit pas aux yeux d'A.-F. Morand pour découvrir le « tournant mystérique » dans ces textes. Intéressante dans le cadre de ces enquêtes est l'étude par G. Herman du terme *mistōrīn* dans les textes rabbiniques entre les III^e et le V^e s., qui apporte un autre témoignage du caractère multiculturel du langage « mystérique ». Le sens du terme emprunté au grec n'est apparemment pas lié aux mystères païens. Il signifie soit « secret », soit, en relation avec des rites juifs, des secrets divins réservés aux Juifs.

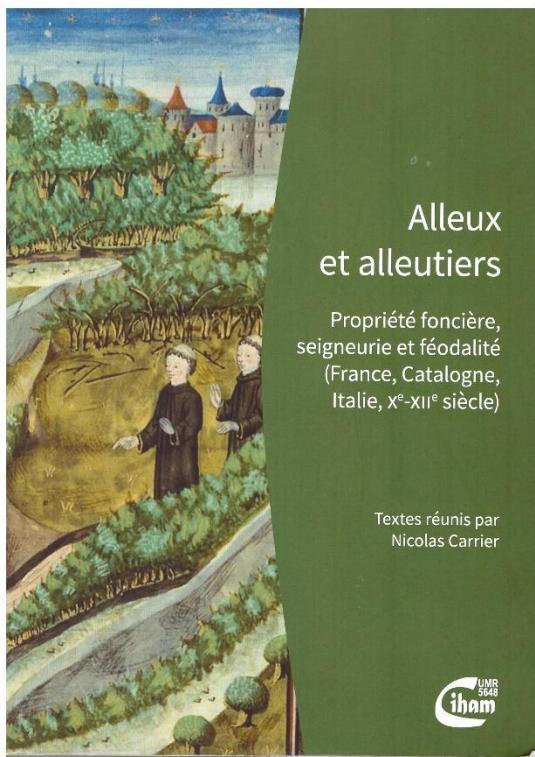
La troisième section examine les conséquences de la « mystérisation ». Fr. Van Haeperen passe en revue les rites et les opinions contradictoires sur les tauroboles dans les « mystères » phrygiens des II^e-III^e s. Elle signale que l'unanimité est loin d'être faite entre les chercheurs actuels, car le seul document qui peut soutenir cette interprétation, dû à Clément d'Alexandrie (IV^e s.), peut difficilement être mis en relation avec les rites attestés au cours des siècles précédents, notamment avec leur caractère public et concernant entre autres le salut de l'empereur et celui de cités ou d'associations. Ch. Delattre note que Antoninus Liberalis, le Ps. Apollodore ou le Ps. Plutarque font un usage différent des termes « mystériques », qui peuvent donc difficilement se référer à une tradition préexistante. Il souligne aussi que ces mythographes ne transmettent pas de mythe « mystérique », et renvoie aux études des ethnologues sur le parcours rituel du *Bwete* au Gabon, qui ne comprend pas forcément la connaissance et la transmission d'un *hieros logos* local. Et même s'ils recourent fréquemment à une phraséologie « mystérique », les romanciers grecs tardifs ne livrent pas davantage la clé des mystères, pour employer l'expression de W. Burkert citée par R. Brethes. Quant aux mystères païens évoqués par Origène dans le *Contre Celse* et les Nouvelles *Homélies sur les psaumes*, mystères dont il ne donne jamais d'information précise sur les rituels visés, il s'agit avant tout de les discréditer comme erronés. Par ce biais Origène répond aux polémiques anti-chrétiennes qui établissaient un parallèle entre le christianisme et les initiations « mystériques », en soulignant que la rectitude morale permet effectivement aux chrétiens d'accéder aux mystères véritables contenus dans les Ecritures, que ne comprennent ni les juifs ni les gnostiques (M.-O. Bouinois).

Les Papyrus grecs magiques recourent également à la terminologie « mystérique », fondée, il est vrai, comme le souligne Th. Galoppin, « sur un modèle sacerdotal égyptien plutôt que sur des cultes à mystères grecs », et proposent des prescriptions rituelles allant de la guérison à la divination. Ces rituels devaient d'après légitimer l'art du magicien, en partageant avec les cultes à mystères trois points communs, qui sont selon Fr. Graf, le secret, le contact direct avec le divin et les rituels d'initiation, le tout au profit du magicien. L'étude de la « mystérisation » du vocabulaire employé qui valorise les pratiques du magicien ne renvoie pas à un culte à mystères mais à « une représentation de la religion sacerdotale égyptienne délogée du sanctuaire. » La « mystérisation » de ces pratiques est précisée par l'analyse de la lettre pseudépigraphique de Néphotès (F. Andureau), qui unit le « magicien » au dieu de l'univers et le rend compétent pour ses activités divinatoires avec un médium d'après le modèle connu dans les textes grecs et démotiques. L'initiation ne révèle pas un secret, elle consiste dans « une action orale efficace capable de modifier l'être du participant lors d'un rituel ».

Les conclusions de Ph. Hoffmann réunissent un certain nombre des questions que pose l'enquête sur les mystères et le « tournant mystérique » aux II^e/III^e s., comme p. ex. l'indiscutable secret mais aussi l'appartenance des rituels mystériques à des pratiques relevant du culte public, « la dimension personnelle de l'expérience mystérique et l'expérience collective », ou encore le langage qui d'un côté « est de l'ordre de la comparaison, de l'autre de la connaturalité. » Ce dernier problème concerne la question du « tournant mystérique » qui est massivement attesté dans les textes pour la philosophie et le savoir médical, mais ne paraît pas pouvoir être appliqué aux *Hymnes orphiques* ou aux romans hellénistiques.

Il est vrai que les polémistes chrétiens ont souligné la « mystérisation » au cours du Haut-Empire, dans la mesure où elle paraissait à leurs yeux rivaliser avec le mystère chrétien. Il convient toutefois de ne pas oublier les paradoxes soulignés par Ph. Hoffmann, ni que jusqu'au IV^e s. et au-delà, les documents cultuels directs romains ou grecs continuent la tradition religieuse « païenne » et, à l'exception des mystères traditionnels d'Éleusis ou de Samothrace, ne font jamais allusion à l'univers « mystérique ». »

Dominique BARTHÉLEMY



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au risque de me mettre en infraction à la règle de droit féodal qui voudrait que l'on ne fasse pas d'hommage pour des alleux, le recueil d'études dirigé par Nicolas Carrier sur *Alleux et alleutiers. Propriété foncière, seigneurie et féodalité (France, Catalogne, Italie, X^e-XII^e siècle)*, 338 p., Éditions du CIHAM, Lyon-Avignon, 2021. Ces textes font suite à des journées d'étude que Nicolas Carrier a organisées et orchestrées, et auxquelles il m'a régulièrement associé. Elles consistent en effet en une série d'enquêtes et de reconsiderations qui procèdent en partie de ma critique constructive, appuyée sur la documentation vendômoise, de la prétendue « révolution féodale » de l'an mil. Dans plusieurs versions de cette dernière, notamment la catalane, le vieux thème du laminage de la petite paysannerie libre (et au besoin, alleutière) par une montée du féodalisme a été repris et déplacé, de l'antiquité tardive ou du déclin des grands Carolingiens au IX^e siècle, vers les abords de l'an mil. L'alleu est directement opposé au fief et à toute forme de tenure, en tant que propriété complète et héréditaire, devant appartenir à un homme libre, indépendant. Un serf ne

devrait donc pas pouvoir en détenir. La question se poserait plutôt, à tout prendre, de savoir si beaucoup d'alleutiers, ou même l'alleutier type, apparaissant au fil des cartulaires des X^e et XI^e siècles, ne sont pas en fait des nobles puisque ces derniers sont en principe les hommes libres par excellence. On a parfois forgé de toutes pièces « une paysannerie alleutière » au motif que des donateurs ou donatrices d'alleux à des églises étaient désignés par le formulaire sous leur nom simple, sans adjonction de particule ou autre marque de statut. Il s'est avéré pourtant d'après les enquêtes de Claudio Duhamel-Amado, que beaucoup d'alleux languedociens appartenaient à des aristocrates, et que Guy Bois dans son essai à l'emporte pièces sur Lournand et la prétendue « mutation de l'an mil » a pris la châtelaine de Berzé pour une veuve paysanne. Est-ce au point toutefois que nous ne pourrions jamais être sûrs d'avoir affaire à de l'alleu paysan ? Georges Duby quant à lui évitait de s'y tromper : dans les cartulaires mâconnais, il détectait une part importante de l'alleu dans les patrimoines de chevaliers, au point de faire reculer l'importance de la tenure en fief et des relations vassaliques par rapport aux idées reçues. Et si pourtant l'alleu n'était pas exactement le contraire du fief ?

Les diverses contributions réunies ici par Nicolas Carrier tentent de repérer l'alleu dans les sources catalanes (Florel Sabaté), languedociennes (Didier Panfili), toscanes (Philippe Lefevre), alpines (François Demotz), autunoises (Olivier Bruand), limousines (Sébastien Fray), poitevines (Cédric Jeanneau) et normandes (Christophe Maneuvrier), tandis que je reviens sur mes glanes vendômoises et que Nicolas Carrier revisite les cartulaires mâconnais. À chaque fois, les auteurs qui ont travaillé en synergie tentent de dégager les implications du mot dans leur source, ses relations avec d'autres vocables et sa place dans le vocabulaire de la propriété, de préciser le statut social du détenteur ou de la détentrice que les textes médiévaux n'appellent d'ailleurs « alleutiers » qu'assez fugitivement. Les archives ecclésiastiques, source presque exclusive, ne procurent pas une photographie aérienne de la France, de la Catalogne et de la Toscane : il ne s'agit que d'aperçus rapides et, en un sens biaisés, et ce fait qui n'a généralement pas été assez reconnu par les historiens modernes (entre autres, par les tenants de la « mutation de l'an mil ») a été bien souligné dans ce recueil, sous l'influence de Nicolas Carrier qui a là-dessus une formule forte et précise : « il faut tenir compte du caractère performatif et non descriptif de la documentation qui nous est parvenue » (p.234).

L'introduction, la contribution et la conclusion de Nicolas Carrier sont ce que ce livre recèle de plus fort et de plus novateur. Il a remarquablement tiré parti des quelques jalons que j'avais pu poser dans ma

thèse sur le Vendômois, en 1991, sur les limites et la relativité des notions de propriété et de liberté. Il parvient, dans sa lecture des cartulaires mâconnais, à comprendre les transactions que les actes contribuent à effectuer par un usage orienté des termes de libre et de serf, d'alleu et de service. Au passage il éclaire (p. 227-228) une notice sur Aleaume, habitant de Blanot et serf de Cluny, que Georges Duby en 1991 avait avoué avec élégance ne comprendre qu'imparfaitement, en y décelant un assez classique partage de fratrie servile. Dans ce corpus, les allusions à l'allodialité paysanne la montrent relative : elle consiste essentiellement en la libre faculté de céder la terre à des héritiers ou à des semblables, sous l'égide et la garantie de la seigneurie. L'allodialité noble est, quant à elle, magistralement analysée dans l'Autunois voisin par Olivier Bruand : l'alleu y est une terre sur laquelle le titulaire affirme les droits les plus entiers possibles afin d'éviter qu'elle ne soit gênée par de plus puissants. Mais dès lors, comme le remarque aussi Nicolas Carrier, « à partir du moment où le fief et la tenure ne sont pas possédés à titre précaire, la frontière qui les sépare de l'alleu est poreuse » (p. 284). L'allodialité est un débat et un combat, souvent fragile et souvent insidieusement établie comme le remarquait d'ailleurs incidemment Georges Duby. On pourrait encore aussi pousser l'enquête et la réflexion sur l'alternative entre possession individuelle et droit de regard (et de retrait) de la parenté. La frontière entre alleu et fief sera probablement moins poreuse à partir du XIII^e siècle, sous la pression d'un droit savant producteur de distinctions nettes. Mais c'est tout l'intérêt des trois siècles antérieurs, que de proposer à l'historien les difficultés et les richesses d'une expérience juridique plus diverse, moins autonome d'un environnement social immédiat, où se présentent des flexibilités et des bricolages. Nicolas Carrier procure ici, comme ailleurs, une clé fondamentale pour y voir plus clair, en contraste absolu avec la systémique simpliste du *dominium* et de l'*ecclesia* qui se répand actuellement dans trop d'études et d'essais et se donne à tort pour la quintessence de la recherche récente. Son travail et sa pensée, son énergie et sa générosité dans l'animation des groupes de travail sont de nature à dissiper l'inquiétude que l'on pourrait éprouver sur l'avenir des études sur la société médiévale. »